

Publik - Development #20835

Gestion des données de traitement lors de l'anonymisation d'une demande

20 décembre 2017 17:40 - Victor Claudet

Statut: Nouveau	Début: 20 décembre 2017
Priorité: Normal	Echéance:
Assigné à:	% réalisé: 0%
Catégorie:	Temps estimé: 0:00 heure
Version cible:	Club:
Patch proposed: Non	
Planning:	

Description

Actuellement, les données de traitement sont conservées lors de l'anonymisation d'une demande. Ça permet de conserver des données liées à certaines étapes du workflow ("accepté" / "refusé") et de les utiliser côté Bijoe ou dans les exports de listing à des fins statistiques.

Dans la logique ne faudrait-il pas supprimer ces données lors de l'anonymisation ? suivant les mêmes règles que la suppression des champs de formulaires ?
Si oui, BiJoe peut-il prendre en compte le "passage par un statut" pour les stats ?

Demandes liées:

Lié à w.c.s. - Bug #20840: anonymisation des données de traitement	Fermé	21 décembre 2017
--	--------------	-------------------------

Historique

#1 - 20 décembre 2017 17:43 - Frédéric Péters

Si oui, BiJoe peut-il prendre en compte le "passage par un statut" pour les stats ?

J'éliminerais cette question, en apportant comme réponse générale que les champs de traitement doivent être anonymisés comme le reste; et donc comme le reste, si c'est un champ liste qui a comme valeur accepté ou refusé, ce champ restera. (que la valeur "accepté" vienne d'un passage par un statut, d'un appel webservice, ou tout autre chose).

#2 - 21 décembre 2017 02:18 - Thomas Noël

- Lié à Bug #20840: anonymisation des données de traitement ajouté

#3 - 21 décembre 2017 02:32 - Thomas Noël

les champs de traitement doivent être anonymisés comme le reste

c'est l'objet du patch [#20840](#) ... et donc un champ "résultat" de type liste avec les items "accepté" ou "refusé" ne sera pas anonymisé, et peut être géré dans bijoe.